



BIEL/BIENNE TALENTS

Distinctions pour les sportives et les sportifs, et les participants de Sport-Culture-Etudes, y compris danse et musique

Conditions d'obtention

A Sport

- **Les sportives et sportifs domiciliés à Bienne** ayant conquis durant l'année 2023, en individuel ou par équipe, dans les catégories juniors dès M14 ou Elite, une place dans les trois premiers au niveau:
 - Jeux Olympiques, Olympiade de la Jeunesse, Universiades, Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Championnats de Suisse
- **Les sportives et sportifs faisant partie d'un club ou d'un centre d'entraînement biennois** ayant conquis durant l'année 2023, en individuel ou par équipe, dans les catégories juniors dès M14 ou Elite, une place dans les trois premiers au niveau:
 - Jeux Olympiques, Olympiade de la Jeunesse, Universiades, Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Championnats de Suisse
- **Les sportives et sportifs inscrits au programme «sport-culture-études»** ayant conquis durant l'année 2023, en individuel ou par équipe, dans les catégories juniors dès M14 ou Elite, une place dans les trois premiers au niveau:
 - Jeux Olympiques, Olympiade de la Jeunesse, Universiades, Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Championnats de Suisse

B Danse / musique, participantes et participants au Sport-Culture-Études

Participantes ou participants ayant conquis durant l'année 2023, dans la catégorie danse et musique, une place dans les trois premiers au niveau:

- Concours de solistes Suisse ou concours suisse de musique pour la jeunesse
- Concours nationaux ou internationaux reconnus en danse / musique

Autres catégories

C «Coup de cœur»

Ce mérite peut être attribué à une personnalité, un groupe, un club ou une institution. Il ne prend pas forcément en compte des critères fixes et rationnels. Il peut être attribué à titre d'encouragement, récompenser un athlète méritant/une athlète méritante pour son esprit sportif, pour une mésaventure sportive, une blessure, une place d'honneur très méritoire, etc.